



Se syndiquer ...

Pourquoi pas vous ?

Le syndicat FO défend et représente les intérêts individuels et collectifs des salariés.
Rejoindre FO, c'est trouver une **écoute**, une **convivialité**, un **esprit d'équipe**,
une **entraide**, dans le but de **mettre un terme à l'injustice**.

L'équipe FO

m'informe,
m'écoute, me
conseille... et me
fait participer aux
décisions



Être formé

12 jours de
formation sur le
monde du
travail



Être défendu

par mon syndicat
ou son avocat

La carte FO

est remboursée
à hauteur de

66%



Bénéficiaire de l'AFOC association de
consommateurs en cas de litige lié à la consommation
de biens (téléphonie, banques, ...)